

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025
Version: 2.3.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: MCS500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Aquatic Acute 1;H400
Aquatic Chronic 2;H411

Effets nocifs les plus graves: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Attention

Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1	30 - 60 %		
Cuivre et ses composés inorganiques	7440-50-8 231-159-6 01-2119480154-42	5 -< 10 %		Acute Tox. 4;H302 Eye Irrit. 2;H319 Acute Tox. 3;H331 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 M (acute): 10 M (chronic): 1
diphénylamine	122-39-4 204-539-4	< 1 %		Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H331 STOT RE 2;H373 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

Commentaires sur les ingrédients:

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
--	---

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025
Version: 2.3.0

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté. Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Fournir une bonne ventilation. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.
Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-oeil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de médicaments ou de produits équivalents. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	Fibre/cm ³	Remarques	Notations
Talc (exempt de fibres d'amiante)	VME		3		exempt de fibres d'amiante	a, SSC

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

Talc (exempt de fibres d'amiante)	VLE				exempt de fibres d'amiante	a, SSC
diphénylamine	VME		10			i, R, SSC
diphénylamine	VLE					i, R, SSC
cuivre	VME		0.1			i, SSC
cuivre	VLE		0.2			i, SSC

a = Poussières alvéolaires (poussières fines F)

R = Résorption transcutanée

i = Poussières inhalables (poussières totales G)

SSC = VME et grossesse

VLE = Valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

VME = Valeur (limite) moyenne d'exposition

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2025).

PNEC

Cuivre et ses composés inorganiques, cas-no 7440-50-8				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC soil (sol)	65,5 mg/kg			
PNEC sediment (eau douce)	87 mg/kg			
PNEC aqua (eau douce)	0,0078 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,0052 mg/l			
PNEC sediment (eau de mer)	676 mg/kg			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	0,230 mg/l			
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, chloro, cas-no 63449-39-8				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,0055 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,0011 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	60 mg/l			
Propylencarbonat (4-Methyl-1,3-dioxolan-2-on), cas-no 108-32-7				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,9 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,09 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	7,4E3 mg/l			
PNEC soil (sol)	0,81 mg/kg			

DNEL - travailleurs

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, cas-no 64742-54-7					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	5,4 mg/m ³				
Cuivre et ses composés inorganiques, cas-no 7440-50-8					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	273 mg/kg				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques)	20 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	137 mg/kg				
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, chloro, cas-no 63449-39-8					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	2,35 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	20 mg/kg bw/day				
Propylencarbonat (4-Methyl-1,3-dioxolan-2-on), cas-no 108-32-7					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	50 mg/kg bw/day				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	20 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	50 mg/kg bw/day				

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 16321.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État physique	Pâte
Couleur	Jaunâtre
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Insoluble dans : Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	50.6 °C	
point de congélation	Aucune donnée	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Aucune donnée	
Point d'éclair	290 °C	Cleveland open cup.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particules	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025
Version: 2.3.0

Autres informations: Aucun.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

MCS500

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	ATE		5025.13 mg/kg			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation:

MCS500

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
	ATE (poussières/brouillard)		5.03 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun effet connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

13 08 99* déchets non spécifiés ailleurs
Solution absorbante/vêtement pollués par le produit: Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3077	14.4. Groupe d'emballage:	III
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Cuivre et ses composés inorganiques) (diphénylamine)	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9		
Etiquette(s) de danger:	9		
Numéro d'identification du danger:	90	Code de restriction tunnel:	-

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3077	14.4. Groupe d'emballage:	III
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper) (diphénylamine)	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9		
Etiquette(s) de danger:	9		
Transport en bateaux-citernes:			

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3077	14.4. Groupe d'emballage:	III
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper) (diphénylamine)	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit doit être étiqueté comme Marine Pollutant (MP) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9	Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:	
Etiquette(s) de danger:	9		
EmS:	F-A, S-F	IMDG Code segregation group:	- Aucun -

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3077	14.4. Groupe d'emballage:	III
---	------	----------------------------------	-----

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025

Version: 2.3.0

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper) (diphenylamine) **14.5. Dangers pour l'environnement:** Le produit doit être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre) pour les dimensions de packaging supérieures à 5 kg/l.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

Etiquette(s) de danger: 9

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales:

DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), E1 Danger pour l'environnement aquatique dans la catégorie aiguë 1 ou chronique 1: Colonne 2: 100 t, Colonne 3: 200 t.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
2.3.0	11.02.2025	DOL	1,5,8,16

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

MCS500

Remplace la date: 28.06.2023

Date de révision: 11.02.2025
Version: 2.3.0

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

La FDS a été élaborée par

Société:	Bureau Veritas Solutions Denmark A/S
Adresse:	Oldenborggade 25-31
Code postal:	7000
Ville:	Fredericia
Pays:	DANEMARK
E-mail:	solutions-dk@bureauveritas.com
Téléphone:	+45 77 31 10 00
Page de garde:	www.bureauveritas.dk

Pays: CH